

Question eau et assainissement

La question de l'eau et de l'assainissement a occupé une assez grande partie des discussions.

Au niveau des comptes administratifs, d'abord. Si le résultat courant de l'année est de 36 000 €, le budget eau et assainissement présente un déficit d'exploitation de 122 000 €. *« La capacité d'autofinancement ne sera pas suffisante pour absorber le capital de la dette de l'année qui s'élève à environ 333 000 € »*, précise le document présenté aux conseillers municipaux. Le budget devant s'équilibrer seul, une maîtrise des charges et la recherche de recettes supplémentaires doivent être envisagées.

La création d'une usine de potabilisation a été évoquée. Des études sont prévues pour un montant de 200 000 €. *« Je ne suis pas satisfait du taux de participation de la CdC et de l'État dans ce dossier. Nous devons être en adéquation avec nos deux millions de visiteurs annuels, alors que nous sommes une commune rurale de 3 000 habitants »*, a rappelé le maire. Il espère toutefois que *« le préfet et l'Assemblée de Corse pourront sortir des critères de l'Agence de l'eau pour nous aider à faire cette usine »*.

S.O.